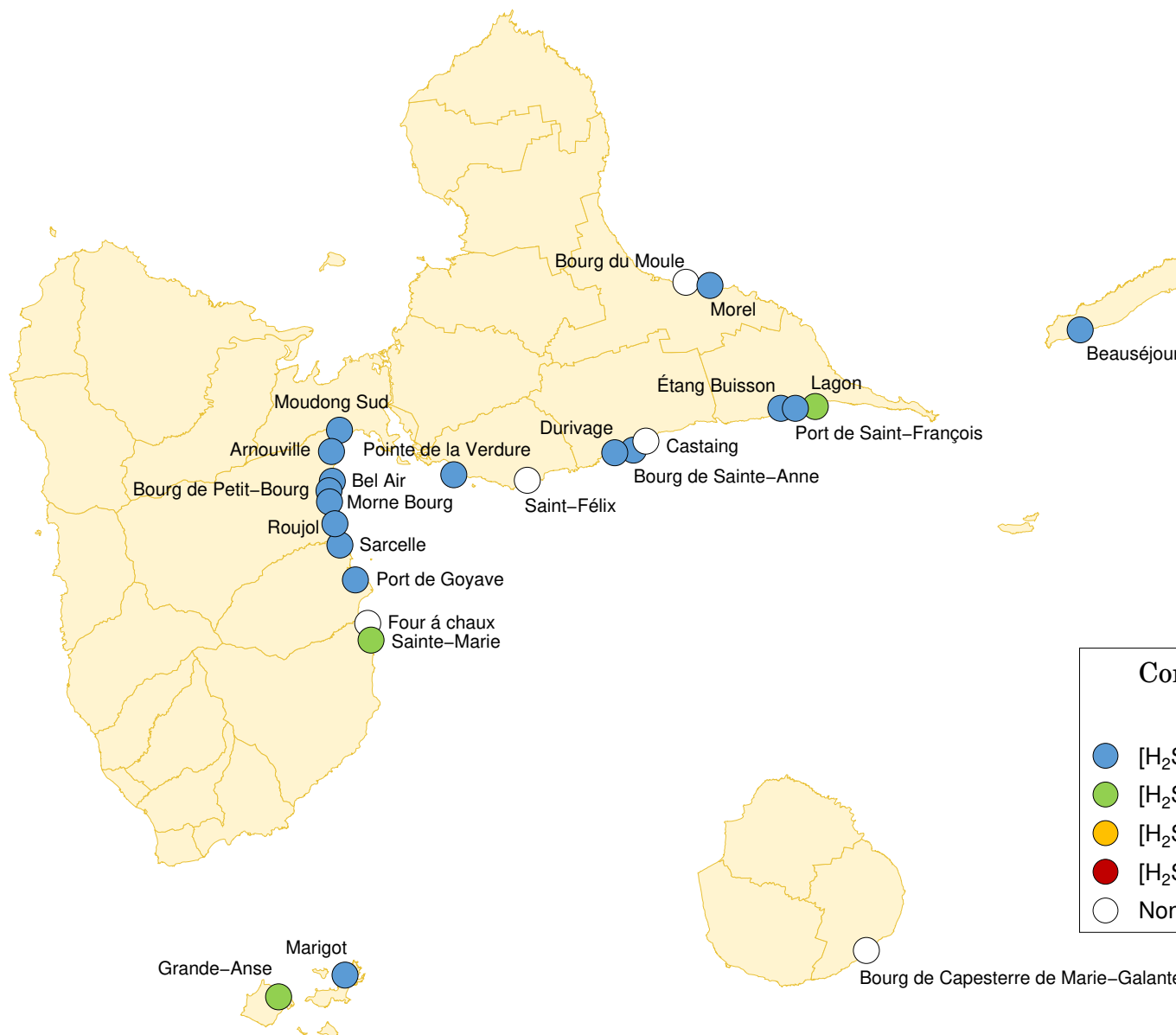
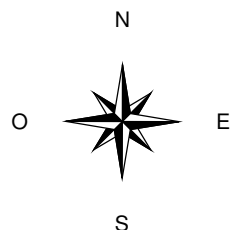


MESURE EN SULFURE D'HYDROGÈNE (H₂S) ET EN AMMONIAC (NH₃) SUR 24H

Le 25 septembre 2026



Concentrations en H₂S et NH₃ mesurées sur 24h

● [H ₂ S] : < 0,07 ppm	[NH ₃] : < 8.3 ppm
● [H ₂ S] : 0,07 à 1 ppm	[NH ₃] : < 8.3 ppm
● [H ₂ S] : 1 à 5 ppm	[NH ₃] : < 8.3 ppm
● [H ₂ S] : > 5 ppm ou	[NH ₃] : > 8.3 ppm
○ Non disponible	

Échelle en kilomètre

0 km 10 km 20 km

Sem.	Date de début	Date de fin	Commune	Lieu	Conc. H ₂ S en ppm	Conc. NH ₃ en ppm	Niveau d'alerte
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Baie-Mahault	Moudong Sud	0.01	0.01	Situation normale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Capesterre-Belle-Eau	Four à chaux			
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Capesterre-Belle-Eau	Sainte-Marie	0.07	0.00	Information générale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Capesterre-de-Marie-Galante	Bourg		0.00	
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Gosier	Pte de la Verdure	0.01	0.17	Situation normale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Gosier	Saint-Félix			
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Goyave	Port	0.03	0.00	Situation normale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Goyave	Sarcelle	0.01	0.01	Situation normale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	La Désirade	Beauséjour	0.01		Situation normale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Le Moule	Bourg		0.00	
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Le Moule	Morel	0.01	0.01	Situation normale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Petit-Bourg	Arnouville	0.03	0.00	Situation normale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Petit-Bourg	Bel-Air	0.01	0.00	Situation normale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Petit-Bourg	Bourg	0.03	0.23	Situation normale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Petit-Bourg	Morne Bourg	0.02		Situation normale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Petit-Bourg	Roujol	0.01		Situation normale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Sainte-Anne	Bourg	0.01	0.02	Situation normale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Sainte-Anne	Castaing			
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Sainte-Anne	Durivage	0.03		Situation normale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Saint-François	Etang Buisson	0.01	0.00	Situation normale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Saint-François	Lagon	0.51	0.00	Information générale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Saint-François	Port	0.00	0.21	Situation normale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Terre-de-Bas	Grande-Anse	0.07		Information générale
39	24/09/2026 08:00	25/09/2026 08:00	Terre-de-Haut	Marigot	0.02	0.01	Situation normale

Concentrations en H ₂ S et en NH ₃ sur 24 heures	MESSAGES D'INFORMATION ET DE RECOMMANDATION
[H ₂ S] < 0,07 ppm et [NH ₃] < 8,3 ppm	Sans effet sanitaire sur la période observée.
[H ₂ S] : 0,07 à 1 ppm et [NH ₃] < 8,3 ppm	Se tenir informé de l'évolution du phénomène, particulièrement pour les personnes vulnérables*. Il est recommandé aux personnes vulnérables* de se tenir éloignées des zones de présence des algues en décomposition dès la perception des odeurs et d'éviter d'être sous le vent des émissions de gaz.
[H ₂ S] : 1 à 5 ppm et [NH ₃] < 8,3 ppm	Pour la <u>population générale</u> , il est recommandé de se tenir éloigné des zones affectées par les échouages d'algues en décomposition. En cas de symptômes (yeux ou gorge qui piquent, larmoiements, maux de tête, difficulté respiratoire, toux, démangeaisons, vomissements, vertiges), s'adresser à son médecin ou pharmacien. Pour les <u>personnes vulnérables*</u> , il est recommandé de ne pas séjourner sous le vent des émissions des gaz et d'éviter l'exposition aux autres substances irritantes et/ou allergisantes (fumées de tabac...). En cas de symptômes (yeux ou gorge qui piquent, larmoiements, maux de tête, difficulté respiratoire, toux, démangeaisons, vomissements, vertiges), s'adresser à son médecin ou pharmacien.
[H ₂ S] > 5 ppm ou [NH ₃] > 8,3 ppm	Il est fortement recommandé à l'ensemble de la population d'éviter l'accès aux zones à risque et de ne pas se placer sous le vent des émissions de gaz. En cas de symptômes (yeux ou gorge qui piquent, larmoiements, maux de tête, difficulté respiratoire, toux, démangeaisons, vomissements, vertiges), s'adresser à son médecin ou pharmacien.

* Sont définies comme vulnérables les personnes suivantes : nourrissons, jeunes enfants, femmes enceintes, personnes âgées, asthmatiques, personnes atteintes de maladies cardiovasculaires, d'insuffisance respiratoire ou de fortes allergies